

## Travaux en cours

### **Rantigny : Renouvellement des canalisations et des branchements d'eau potable**

Dans le cadre du renouvellement des canalisations et des branchements d'eau potable mis en œuvre par la Communauté de communes du Liancourtois la Vallée dorée, des travaux ont débutés à Rantigny :

- Phase 1, Rue Albaret du lundi 3 juin au vendredi 28 juin
- Phase, Rue Duvoir du lundi 17 juin au vendredi 12 juillet 2024

#### **Stationnement**

Il sera interdit sur l'emprise des travaux de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi.

#### **Accès aux habitations**

Les riverains pourront accéder à leur maison du lundi au vendredi de 18 h à 8 h, ainsi que les week-ends et jours fériés.

#### **Déchets**

Rien ne change ! Les bacs devront être sortis la veille au soir.

Nos services sont à votre disposition pour toute question complémentaire au 03 44 73 89 10.

Ce chantier entraînera inévitablement quelques perturbations, notamment la présence d'engin de chantier et de camions dans ces rues. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience.

### **Liancourt : Requalification du centre-ville.**

Des travaux d'ampleurs s'échelonneront (par phase) jusqu'à mi-septembre 2023 : Place de La Rochefoucauld et rue Victor Hugo à Liancourt.

#### **ACCÈS ET DÉVIATION**

Durant toute la durée des travaux, une déviation sera mise en place afin de fluidifier la circulation et de faciliter l'accès aux commerces, à la station-service, à la maison de santé et aux différents services du centre-ville.

Un plan de déviations pour les poids lourds et les cars est également prévu pour les détourner du secteur. Différents parcours seront balisés selon les provenances et destinations.

Des chemins piétonniers seront mis en place afin de faciliter et sécuriser l'accès aux différents services, Les services de collecte des déchets s'adapteront au planning des travaux. Le ramassage des déchets ne devrait pas être impacté.

#### **LES TRAVAUX**

- La réfection complète des réseaux d'eaux (pluviales, potable et usées),
- la restauration de la statue,
- l'enfouissement des réseaux aériens,
- le renouvellement d'un nouvel éclairage public,
- la requalification des trottoirs,
- le réaménagement des stationnements.

## LE DÉROULEMENT

????? **1** : mise en place de feux tricolores

Du lundi 3 juillet au vendredi 7 juillet 2023,

La circulation des véhicules sera régulée avec alternat par feux tricolores ; la vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h, rue Victor Hugo et de l'avenue François Mitterrand à la rue Pasteur.

????? **2** : mise en place d'une déviation

Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023,

La circulation des véhicules sera interdite rue Victor Hugo, du n° 4 à la rue Pasteur.

Une déviation pour les véhicules sera mise en place par les rues Pasteur, Roger Duplessis, les avenues François Mitterrand, Louis Aragon et de l'Ile de France.

????? **3** : mise en place d'une déviation

Du lundi 31 juillet au vendredi 18 août 2023,

La circulation des véhicules sera interdite du n° 2 de la rue Victor Hugo au n° 4 de la rue de l'Ecole des Arts et Métiers. Une déviation pour les véhicules sera mise en place par les rues Jules Michelet, du Général Leclerc, de l'Ecole des Arts et Métiers, les avenues François Mitterrand, Louis Aragon et de l'Ile de France.


????? **4** : mise en place de feux tricolores

Du lundi 21 août au vendredi 1er septembre 2023,

La circulation des véhicules sera interdite, sauf les week-ends :

- rue Pasteur : du n° 1 à la rue Victor Hugo

- place de la Rochefoucauld : de la rue Victor Hugo au n° 2 rue Roger Duplessis

La circulation des véhicules sera régulée avec alternat par feux tricolores  et la vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h, rue Victor Hugo, au niveau de la zone des travaux.

Une déviation pour les véhicules sera mise en place par les rues Jules Michelet, Albert Bunelle, l'avenue François Mitterrand et rue Junius Pérot.


????? **5** : intervention sur le réseau d'eau potable

Du lundi 4 septembre 2023 au vendredi 15 septembre 2023

La circulation des véhicules sera interdite :

- rue Pasteur : du n° 1 à la rue Victor Hugo

- place de la Rochefoucauld : de la rue Victor Hugo au n° 2 rue Roger Duplessis

La circulation des véhicules sera régulée avec alternat par feux tricolores  et la vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h, rue Victor Hugo, au niveau de la zone des travaux.

Une déviation pour les véhicules sera mise en place par les rues Jules Michelet, Albert Bunelle, l'avenue François Mitterrand et rue Junius Pérot.

## LE FINANCEMENT

Le coût global des travaux s'élève à 4 673 000 € TTC

Dont :

1 786 000€ TTC à la charge de la Communautés de communes du Liancourtois la Vallée dorée,

2 887 000 € TTC à la charge de la commune de Liancourt

Les services communaux (03 44 73 02 .06) et intercommunaux (03 44 73 89 10) restent à votre disposition pour toute question.

# Laigneville : Requalification de la rue de la République et de la place de la Mairie.

Ces travaux concernent la rue de la République et la place de la mairie , du « Black Pearl » jusqu'aux jardins à la sortie de la ville.

caractéristiques techniques du chantier :

- rénovation de tous les réseaux d'assainissement et mise en conformité des branchements d'eau potable
- enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (y compris fibre)
- création d'une voie douce
- réaménagement de la place de la mairie (aucun arbre ne sera coupé et le monument aux morts reste en place )
- rénovation et mise en accessibilité des trottoirs.

Quelques informations supplémentaires

- durée des travaux : 18 mois
- aucune perte de stationnement pour les riverains
- création des nouveaux stationnements (notamment à côté de l'école Maubertier )
- création des bornes de recharge électrique sur la rue de la Commanderie.
- Mise en place de plateaux ralentisseurs ( au croisement du black pearl, devant la mairie , devant les Agathes )
- le feu rouge de l'angle de la rue de la Commanderie restera en place
- la traversée de ville passera a 30 Km/h
- la chaussée sera légèrement rétrécie pour faire baisser la vitesse
- le parvis de la mairie sera réaménagé et donnera directement sur la place de la mairie dont l'aménagement permettra de la mettre en valeur .

Les travaux se dérouleront en 4 secteurs distincts détaillés dans les images ci-dessous.

Chaque phase de travaux sera réalisée par demi-chaussée avec la mise en place de circulation alternée.

**Ce chantier d'un montant de près de 4 millions d'euros est financé par la communauté de communes pour tout ce qui concerne l'assainissement et l'eau , le département pour la rénovation de la chaussée de la RD 916 , et la commune pour les aménagements urbains, les trottoirs et la voie douce.**

Ce chantier est largement subventionné par le département , la région, le SE 60 (réseau électrique) , le SMOTHD (fibre) , l'état et l'agence de l'eau.

## Nos chantiers en photos ...

